



COURRIER ARRIVÉ  
Le 27 DEC. 2021  
LE GRAND CLERMONT

N° 618

Monsieur Dominique ADENOT  
Président du SCoT du Grand Clermont  
L'esplanade  
72 Avenue d'Italie  
CS 40001 63 057  
Clermont-Ferrand Cedex1

Le Président  
2021-0896-BL/EC/AuC/VA

Saint Gervais-sous-Meymont,  
le 20 décembre 2021.

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 23 novembre 2021, vous m'informez du lancement d'une procédure de modification n°7 du SCoT du Grand Clermont.

Conformément aux articles L143-33, L.132-7 et L.132-8 du Code de l'urbanisme vous notifiez pour avis le SCoT du Livradois-Forez.

La modification n°7 du SCoT du Grand Clermont porte sur un changement de répartition des superficies dédiées au développement économique dans le respect des équilibres mis en place dans le SCoT.

Les évolutions envisagées engendrent une diminution du potentiel foncier de zones d'activités à l'échelle du territoire du SCoT du Grand Clermont.

Aussi, cette modification n'entraîne aucune remarque de la part du SCoT Livradois-Forez.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Bernard LORTON.